

produits de propre fabrication, mais ces établissements figurent pour 88.8% de la valeur totale des expéditions de produits de propre fabrication (tableaux 17.14-17.15).

17.1.4 Exportations de produits manufacturés

Les statistiques des exportations ne sont pas ventilées en produits manufacturés et autres produits, mais les catégories «demi-produits» et «produits finals» donnent une certaine indication du degré de fabrication et le total des deux correspond aux exportations de produits manufacturés. Étant donné que les produits ne sont pas nécessairement exportés par le fabricant et vu les problèmes d'évaluation, les séries obtenues ne sont pas absolument comparables aux données du recensement des manufactures sur les expéditions de produits de propre fabrication. Dans ce dernier, par exemple, le travail des fonderies appartenant à des sociétés minières est évalué non pas en fonction de la valeur du métal produit mais en tant que dépense imputée à la mine. Le tableau 17.16 montre les tendances récentes des exportations des manufactures.

Un facteur important de la hausse du niveau des exportations dans la catégorie des produits finals est l'Accord canado-américain sur les produits de l'automobile, qui est entré en vigueur en 1965.

17.2 Importance des grandes entreprises

Les grandes entreprises jouent un rôle important dans l'économie de l'État industriel moderne. L'importance de ce rôle peut être mesurée par des statistiques spécialement élaborées à cet effet. Des chiffres tirés du premier bulletin officiel de Statistique Canada intitulé *Organisation des industries et concentration dans le secteur de la fabrication, des mines et de l'abattage, 1968* sont présentés dans ce chapitre. Le bulletin contient d'autres mesures de concentration pour 1968 et des statistiques comparables pour 1965, année du recensement de l'industrie. Le ministère de la Consommation et des Corporations avait publié des mesures de concentration pour 1965 fondées sur des calculs de Statistique Canada et relatives à 154 industries. En 1957, l'Université Princeton avait publié une étude pour 1948 qui portait sur un type légèrement différent de concentration et qui était également fondée sur les données du recensement de l'industrie. Toutefois, le bulletin de 1968 est le premier à étudier toutes les industries manufacturières du Canada, à l'exception de la catégorie des petites entreprises diverses.

Cette méthode d'organisation de statistiques de la «concentration industrielle» consiste à exprimer la part des expéditions d'une industrie représentée par les quatre, huit, douze, etc. plus grandes entreprises sous forme de pourcentage du total pour l'industrie, et de fournir des mesures semblables pour certains autres nombres d'entreprises importantes.

Les chiffres de l'ensemble des industries manufacturières du Canada pour 1968 indiquent que les quatre principales entreprises du secteur manufacturier (classées d'après la valeur ajoutée de l'activité manufacturière) représentent 7.7% de l'ensemble de la valeur ajoutée de l'activité manufacturière et 10.0% de l'ensemble des expéditions manufacturières. Les chiffres correspondants pour les huit plus importantes entreprises sont respectivement de 12.1% et 14.0%.

On peut faire des comparaisons analogues pour des industries particulières à partir de divers nombres d'entreprises principales déterminées d'après les expéditions. La statistique la plus fréquemment citée est le pourcentage d'expéditions des quatre plus grandes entreprises par rapport à l'ensemble des expéditions de l'industrie. Par exemple, dans la plus grande industrie du Canada du point de vue des expéditions, soit l'industrie automobile, les quatre plus grandes entreprises figuraient pour 94.6% de l'ensemble des expéditions manufacturières en 1968. Cette part des expéditions de l'industrie, qu'on appelle «ratio de concentration» bien qu'elle soit exprimée en pourcentage, indique le haut degré de concentration de l'industrie automobile. Un exemple d'industrie ayant un faible degré de concentration est la confection de vêtements pour femmes, où les quatre principales entreprises ont réalisé 7.7% seulement des expéditions en 1968. La moyenne pondérée des ratios de concentration pour les quatre plus importantes entreprises dans l'ensemble de l'industrie manufacturière était de 47.8%.

Le tableau 17.17 donne certains ratios de concentration pour les 40 principales industries du Canada — définies comme étant celles qui ont les plus importantes expéditions manufacturières. Le tableau 17.18 montre le degré de concentration industrielle dans divers groupes d'industries, tandis que le tableau 17.19 présente certaines données pour les quatre plus importantes entreprises, et pour des groupes successifs de quatre entreprises dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Une entreprise est constituée de compagnies